

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 20 NOVEMBRE 2017

OBJET : résumé des débats

L'an deux mil dix-sept, le 20 novembre à dix-huit heures quinze, le comité syndical s'est réuni en séance publique, dans la salle du conseil municipal, à Maisdon sur Sèvre, suite à la convocation de Monsieur François GUILLOT.

Étaient présents :

Clisson Sèvre Maine Agglo	Communauté de communes Sèvre et Loire
M. Joël BASQUIN M. Xavier BONNET M. Jean-Pierre BOUILLANT Mme Marcelle CHAPEAU M. Claude CESBRON M. François GUILLOT Mme Martine LEGEAI M. Benoist PAYEN M. Aymar RIVALLIN Mme Josette SCOUARNEC Mme Nelly SORIN M. Albert MECHINEAU	M. Patrick BALEYDIER M. René BARON Mme Nathalie BOUCHER M. Maurice BOUHIER M. Paul CORBET Mme Nicole LACOSTE Mme Laurence MENARD

Commune de Vertou	Commune de Basse Goulaine
Mme Michèle LE STER Mme Marie SLIWINSKI	

Étaient absents excusés :

Clisson Sèvre Maine Agglo	Communauté de communes Sèvre et Loire
M. Benoît COUTEAU Mme Janik RIVIERE	M. Alain SABOURIN

Commune de Vertou	Commune de Basse Goulaine
M. Rodolphe AMAILLAND	

Pouvoirs :

Clisson Sèvre Maine Agglo	Commune de Vertou
Mme Janik RIVIERE donne pouvoir à Mme Martine LEGEAI	M. Rodolphe AMAILLAND donne pouvoir à Mme Michèle LE STER

Assistaient au titre des services :

Mmes Lydie HERAULT VISSET et Christelle GUIHÉRY

Date de convocation : 10 novembre 2017

Nombre de membres : 49 en exercice (39 titulaires et 10 suppléants) : 21 présents
23 votants (dont 2 pouvoirs)

Votants au titre du pôle SCoT - Pays : 22 votants

Votants au titre du pôle Culture - Pah : 23 votants

1- Pah : convention avec l'école de musique Loire-Divatte pour le projet autour de la musique traditionnelle du Pays du Vignoble Nantais

A l'unanimité, les membres du comité syndical, adhérant au pôle Culture-Pah, décident d'autoriser le Président du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais à signer la convention avec l'école de musique de Loire-Divatte précisant les modalités de partenariat entre l'école de musique de Loire-Divatte et le Pays du Vignoble Nantais au titre du Musée du Vignoble Nantais,

2- Pah : convention pour l'accompagnement d'un stage à Maisdon-sur-Sèvre

A l'unanimité, les membres du comité syndical, adhérant au pôle Culture-Pah, décident d'autoriser le Président du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais à signer la convention avec la commune de Maisdon-sur-Sèvre précisant les modalités de partenariat entre la commune de Maisdon-sur-Sèvre et le Pays du Vignoble Nantais au titre du Pays d'art et d'histoire.

3- Conduite du programme Leader du Pays du Vignoble Nantais - Janvier – décembre 2018 : demande de subvention FEADER

A l'unanimité, les membres du comité syndical, adhérents au pôle SCoT-Pays, décident :

- de valider le budget et le plan de financement prévisionnels pour la conduite du programme Leader du Pays du Vignoble Nantais, pour la période janvier – décembre 2018
- et d'autoriser le Président à :
 - solliciter une subvention FEADER au titre de la fiche action « conduite du programme », du programme Leader 2014-2020 ;
 - signer les documents nécessaires à la bonne mise en œuvre de cette demande d'aide : dossier de demande d'aide, convention et ses éventuels avenants, dossier de demande de paiement, ainsi que les annexes à ces documents.



Pour visa

Le Président

François GUILLOT